

Annexe 6.1_ Contexte Agricole

1.1. L'agriculture à l'échelle régionale et départementale

L'ensemble des informations décrites ci-dessous provient du Memento de la statistique agricole (source : Agreste, PACA de Juin 2015) et du recensement agricole de 2010.

Diminution des exploitations à fort potentiel de production

Le nombre d'exploitations en 2013, y compris les pâturages collectifs, est de 4 520 dans les Bouches-du-Rhône, soit 21,7 % du total régional. Ces exploitations occupent 151 040 ha de superficie agricole utilisée. Environ 900 d'entre elles ont disparu en dix ans, l'équivalent de une sur six, plus précisément entre 2010 et 2013, le nombre d'exploitations a diminué de 2,7% dans les Bouches-du-Rhône. Cette baisse est donc moins plus marquée qu'au niveau de l'ensemble de la région, où elle est de 2,4%, mais la quasi-totalité des disparitions a concerné des exploitations de potentiel économique important. La superficie agricole utilisée a diminué quant à elle de presque 9 % depuis 2000. Cette diminution, plus forte qu'en France métropolitaine (-3,2%) mais plus faible qu'en région PACA (- 12 %).

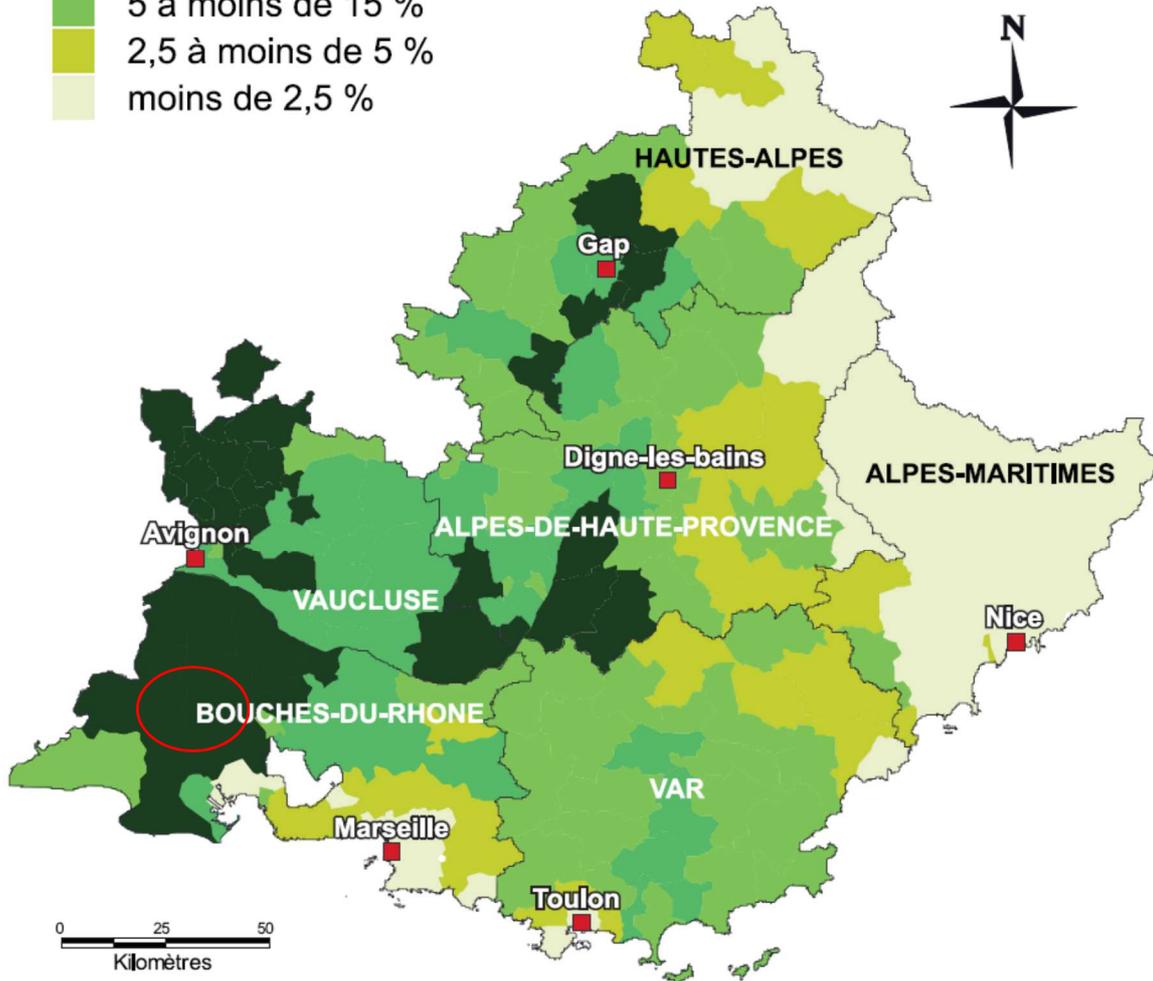
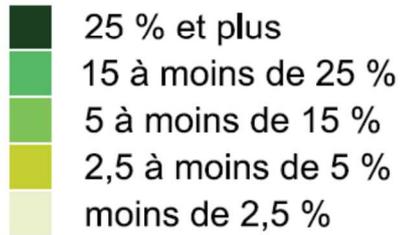
Globalement, la concentration des exploitations se poursuit mais à un rythme moins soutenu que dans le reste de la région. Elle s'accompagne d'une augmentation de la superficie agricole utilisée par exploitation, qui passe de 28 à 30 ha, la moyenne régionale étant de 28 ha par exploitation en 2010.

En 2013, la part des exploitations selon leurs superficies dans les Bouches-du-Rhône sont réparties comme suit :

- 34 % de moins de 2,5ha
- 24,1% de 2,5 à moins de 10 ha
- 27% de 10 à moins de 50ha
- 7,7% de 50 à moins de 100 ha
- 7,1% de 100 ha et plus.

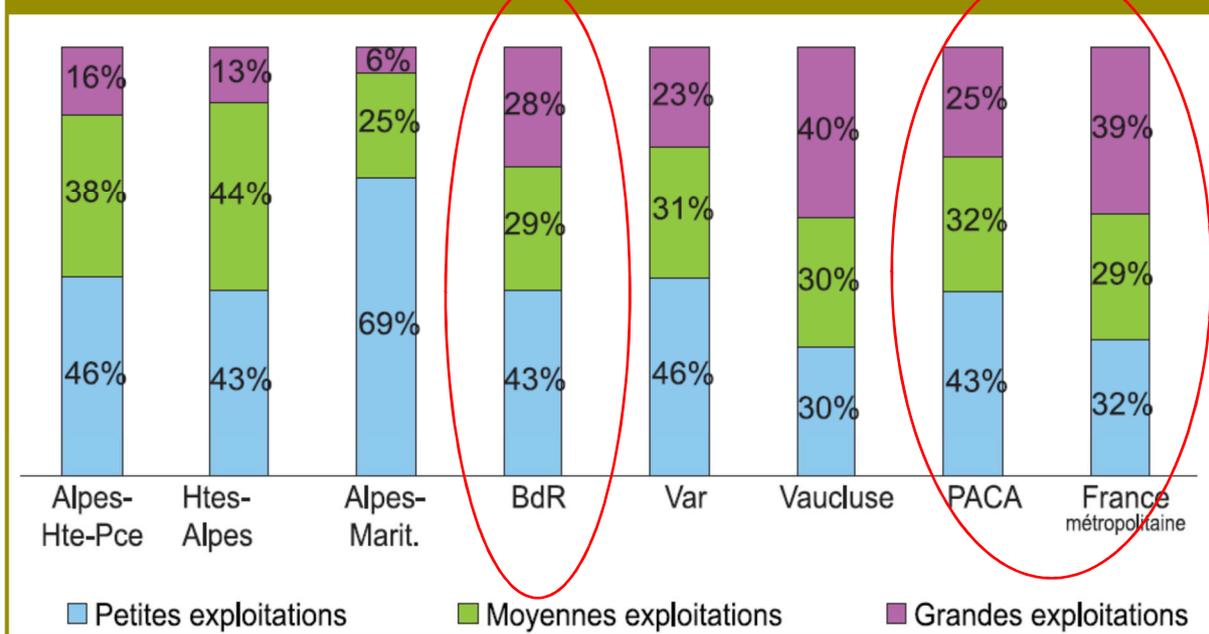
La superficie agricole utilisée par canton

Part de la SAU productive dans la superficie des cantons
en 2010



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

La dimension économique des exploitations en 2013

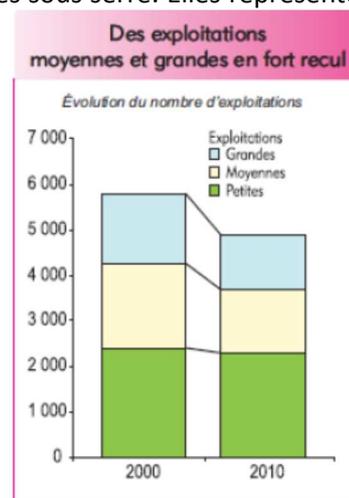


Source : Agreste - ESEA 2013

2 300 exploitations ont un potentiel de production inférieur à 25 000 €. Ces petites exploitations sont presque aussi nombreuses qu'en 2000 (- 5%). Au niveau national comme régional, ce sont pourtant celles qui ont le plus reculé en dix ans. Leur caractère plus diversifié dans les Bouches-du-Rhône leur a vraisemblablement permis de s'adapter plus facilement aux différentes crises qui ont impacté la région. Ces petites exploitations représentent 47 % des exploitations en 2010, occupent 13% de la superficie agricole utilisée et contribuent pour 4 % à la production agricole potentielle départementale.

2 600 exploitations ont un potentiel de production supérieur à 25 000 € et constituent les moyennes et grandes exploitations. Ces exploitations peuvent compter en moyenne 31 ha de blé dur, ou 19 ha de vigne de qualité, ou 12 ha de vergers, ou encore 1,6 ha de légumes sous serre. Elles représentent 53 % de l'ensemble des exploitations, occupent 87 % de la superficie agricole et contribuent à 96 % de la production agricole potentielle départementale.

Parmi ces exploitations, 1 200 ont un potentiel de production supérieur à 100 000 €. Ces exploitations peuvent compter en moyenne 33 ha de blé dur, ou 30 ha de vignes de qualité, ou 19 ha de vergers, ou encore 2,6 ha de légumes sous serre. Le nombre de ces grandes exploitations se réduit fortement en dix ans (- 22 %). Cette diminution, marquée dans les départements des Bouches-du-Rhône et des Alpes-Maritimes, reflète les difficultés d'adaptation aux récentes crises viticoles, fruitières ou maraîchères de ces exploitations très spécialisées.



Source : Agreste - Recensements agricoles

Presque les trois quarts des exploitations du département sont gérées par des exploitants individuels. Ce statut reste très majoritaire mais se réduit au profit des formes sociétaires et particulièrement des EARL (14,4%).

Le statut des exploitations en 2013

Proportion d'exploitations (%)	Alpes Hte-Pce	Htes Alpes	Alpes Marit.	BdR	Var	Vaucluse	PACA
Forme individuelle	74,0	73,7	88,0	73,9	87,7	64,5	75,6
GAEC	10,1	14,4	2,3	1,5	0,6	3,9	4,1
EARL	6,6	4,3	3,8	14,4	5,0	20,9	11,4
Autres formes sociétaires	9,3	7,6	5,9	10,2	6,7	10,7	8,9
	100	100	100	100	100	100	100

Source : Agreste - ESEA 2013

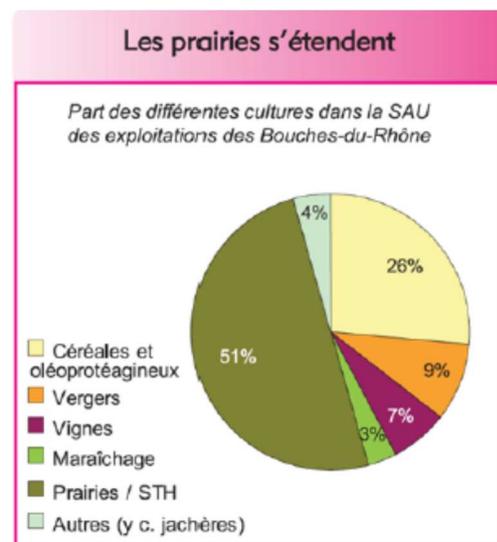
Érosion du verger départemental, extension de la superficie toujours en herbe.

Les prairies, cultures fourragères et superficies toujours en herbe (STH) occupent la moitié de la superficie agricole des exploitations du département (43 % en 2000). Ce sont les prairies productives, mais surtout temporaires et artificielles qui se développent le plus, alors que les surfaces non productives, bien que majoritaires, sont en recul. Les prairies productives couvrent près de 18 600 hectares en 2010, soit un quart de la superficie toujours en herbe. D'autres cultures de faible importance s'étendent depuis 2000 : les fleurs, plantes ornementales et les plantes à parfum (0,2 % de la SAU).

En dehors de ces cultures, toutes les autres surfaces sont en recul, principalement les vergers (- 20 %) et le maraîchage (- 15 %), pourtant orientations phares du département.

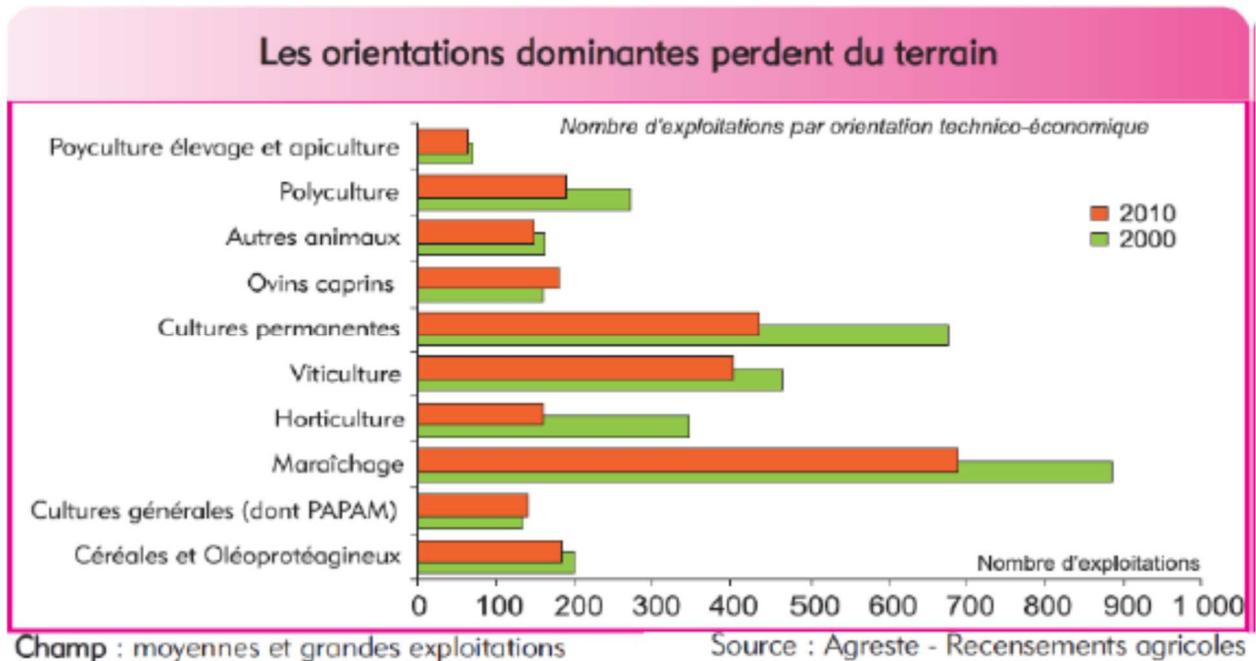
Diversification des productions départementales

Au sein des moyennes et grandes exploitations, qui jouent un rôle essentiel dans la production agricole potentielle départementale, l'orientation technicoéconomique dominante du département reste le maraîchage, qui concerne 26 % des exploitations. C'est la même proportion qu'il y a dix ans, le nombre d'exploitations dans cette orientation ayant diminué au même rythme que l'ensemble des exploitations moyennes et grandes. Les cultures permanentes (arboriculture, oléiculture) arrivent en seconde position, cette orientation étant marquée par un net recul (- 35 % en dix ans), observable uniquement sur les moyennes et grandes exploitations. Ces deux orientations dominantes sont parmi celles qui accusent le plus de disparitions d'exploitations, illustrant bien les difficultés économiques qu'ont traversé ces secteurs. Concernant la viticulture, la baisse du nombre d'exploitations viticoles a été moins forte que l'ensemble des exploitations.



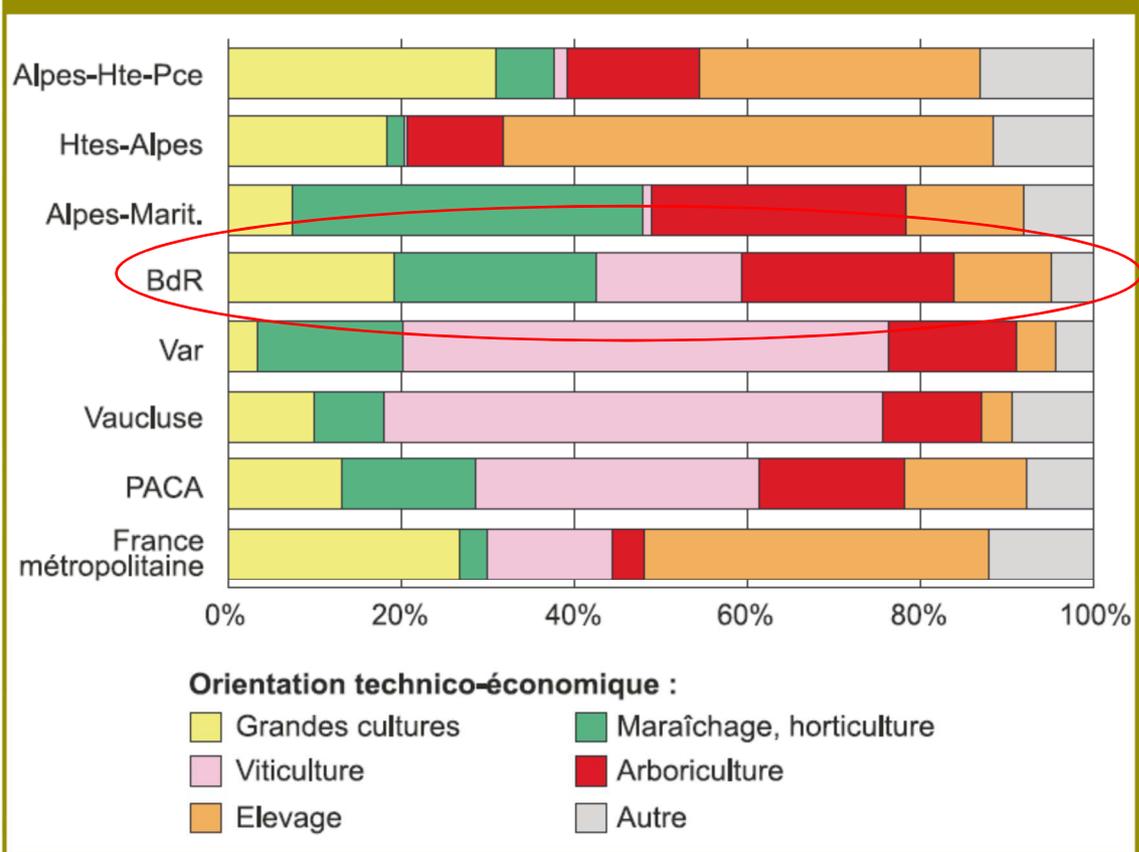
Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Parmi les autres orientations, le poids des grandes cultures progresse. Le nombre d'exploitations dans cette orientation se réduit très peu et elle concerne aujourd'hui 13 % des exploitations du département. L'orientation ovins et caprins gagne également du terrain, justifiant l'étendue des prairies et fourrages sur le territoire agricole. Enfin, le nombre d'exploitations moyennes et grandes spécialisées en horticulture accuse une très forte baisse.



Cette orientation se poursuit dans les années qui suivent avec une majorité de « maraîchage, horticulture » et d'arboriculture.

L'orientation des exploitations en 2013



Source : Agreste - ESEA 2013

Le recul du maraîchage touche également les serres et abris hauts

Alors que la superficie en légumes sous serre avait progressé de 7 % entre 1988 et 2000, elle perd 13 % sur les dix dernières années. En 2010, le département totalise 1 390 ha de serres, réparties sur 910 exploitations. Le nombre de celles-ci s'est réduit d'un quart depuis 2000.

Le légume principalement cultivé sous serre est la laitue, avec 1 720 ha de superficie développée en 2010, contre 1 200 ha en 2000 (+ 43 %). La tomate arrive en seconde position, avec 390 ha de superficie développée, en baisse de 28 % depuis 2000. Sur cette surface, la tomate grappe est pourtant en augmentation (+ 55 %) au détriment de la tomate en vrac et couvre 150 ha aujourd'hui. La superficie occupée par le melon est également en régression (- 24 %) et se situe à 200 ha. L'un des plus forts reculs concerne la courgette, qui perd 43 % de ses surfaces pour atteindre les 150 ha. L'aubergine au contraire, s'étend sur les dix dernières années (+ 20 %) et couvre près de 100 ha sous serre.

Si ces superficies sont modestes au regard de la surface agricole départementale, il est important de souligner que les rendements sous serre sont deux à six fois plus élevés qu'en plein air.

1.2 L'agriculture sur la commune de Saint Martin de Crau

Dans le Plan Local d'Urbanisme de la commune l'activité agricole est présentée de la sorte :

Les exploitants :

En 2000 on compte 190 chefs d'exploitation et coexploitants (dont 146 à temps complet), ce qui représente 3% de l'effectif départemental. Ce nombre a diminué depuis 1988 de 14% alors qu'il avait augmenté de 30% entre 1979 et 1988.

Le dynamisme de l'activité apparaît dans l'âge moyen des chefs d'exploitation et coexploitants : 48% d'entre eux ont entre 40 et 55 ans sur la commune, ce qui garantit une certaine pérennité de l'activité à moyen terme. Chiffre d'autant plus important qu'il est supérieur à celui du département, pour qui la catégorie la plus représentée est celle des 55 ans et plus (43%), ce qui devient préoccupant pour l'avenir.

	Saint Martin de Crau	Bouches du Rhône
Moins de 40 ans	- 27,58%	-31,55%
40 à moins de 55 ans	8,33%	-28,27%
55 ans et plus	-27,84%	-49,9
Total	- 14,02%	- 39,86%

Source : Agreste, DRAAF, Chambre d'Agriculture, Base Info Eco 13

On constate une diminution générale du nombre des chefs d'exploitation et coexploitants plus importante au niveau du département (-39,86%). Seule la part des 40 à moins de 55 ans a augmenté pour Saint Martin de Crau.

Le nombre total d'actifs sur les exploitations en 2000 est de 1350 UTA, représentant environ 1/10 du total départemental. Contrairement au département (-24,72%), ce chiffre a augmenté de 61,6% entre 1988 et 2000, essentiellement grâce à l'augmentation des UTA salariés (+91%, soit 1129 personnes en 2000). Les salariés permanents ou occasionnels représentent 83,6% des UTA total. La main d'œuvre occasionnelle représente 660 UTA (18,8% du total départementale) : elle a doublé depuis 1988 alors qu'elle a diminué de 5,4% au niveau départemental.

Les exploitations agricoles

La commune de Saint Martin de Crau compte 163 exploitations (dont 125 professionnelles) en 2000, représentant une superficie agricole de 16 431 ha. Depuis le recensement de 1988, le nombre d'exploitations a diminué (il y en avait 203, soit - 19,3%) mais la superficie agricole a augmenté de 37%. Le phénomène est identique dans le département : le nombre d'exploitations a diminué de 42,8% par rapport à 1988 et la superficie agricole utilisée a augmenté. La différence se situe qu'au niveau départemental, l'augmentation de la superficie agricole n'est que de 1,1% : on est bien loin des 37% de Saint Martin de Crau.

Cela s'explique par l'augmentation de la taille moyenne des exploitations : elle est passée de 59ha en 1988 à 101 ha en 2000, soit une augmentation de 71,2%.

Parallèlement les exploitations de plus de 100 ha ont augmenté de 43,3% (24,9% pour le département).

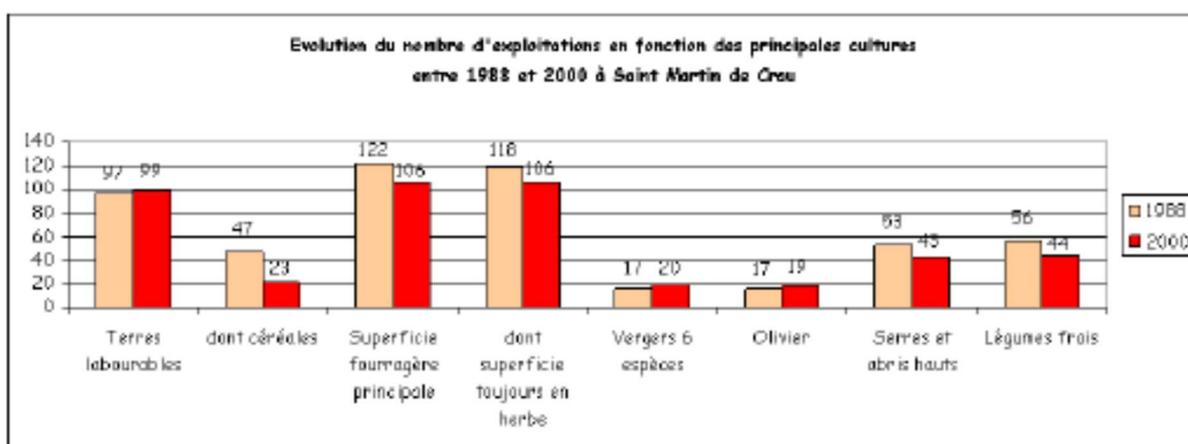
Il y a moins d'exploitations agricoles en général, par contre celles-ci comptent plus de surface utilisée, d'où l'augmentation des exploitations de plus de 100 ha.

55 exploitations sont en fermages (représentant 8 390 ha) et 108 en faire valoir direct (représentant 8 039 ha). Le nombre d'exploitations en fermage a augmenté de 61,7% depuis 1988 et la superficie multipliée par 2,5 ; tandis que le nombre d'exploitations en faire valoir direct a diminué de 15,2% sur la même période et la superficie couverte de 8,9%.

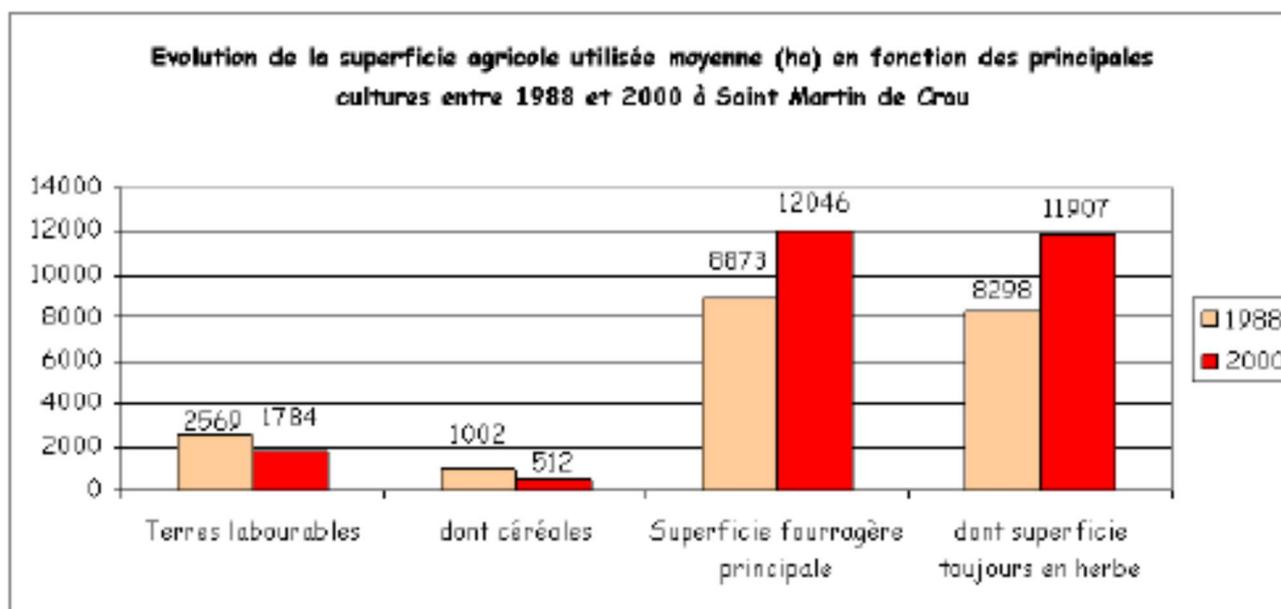
Au niveau du département, deux tiers des exploitations sont en faire valoir direct mais les superficies couvertes sont à peu près égales pour les deux statuts.

On compte 105 exploitations individuelles. Ce nombre a chuté de 40% depuis 1988, au niveau départemental également.

Les cultures et zones AOC



Source : Agreste, DRAAF, Chambre d'Agriculture, Base Info Eco 13



Source : Agreste, DRAAF, Chambre d'Agriculture, Base Info Eco 13

Les terres labourables, si leur nombre n'a pas changé depuis 1988, voient leur superficie agricole utilisée moyenne chuter de 30,5%. Les céréales ont perdu la moitié de leur surface mais aussi de leurs exploitations. Ce mouvement, identifié au dernier recensement, est présent au niveau du département.

Par contre, les superficies fourragères, dont celles toujours en herbe ont vu leurs superficies augmenter respectivement de 43% pour la Commune et de 36% pour le département. Cependant, le nombre d'exploitations pour chacune d'entre elles a légèrement chuté (- 10/- 13%). Cette tendance existait déjà lors du dernier recensement mais elle s'est accélérée.

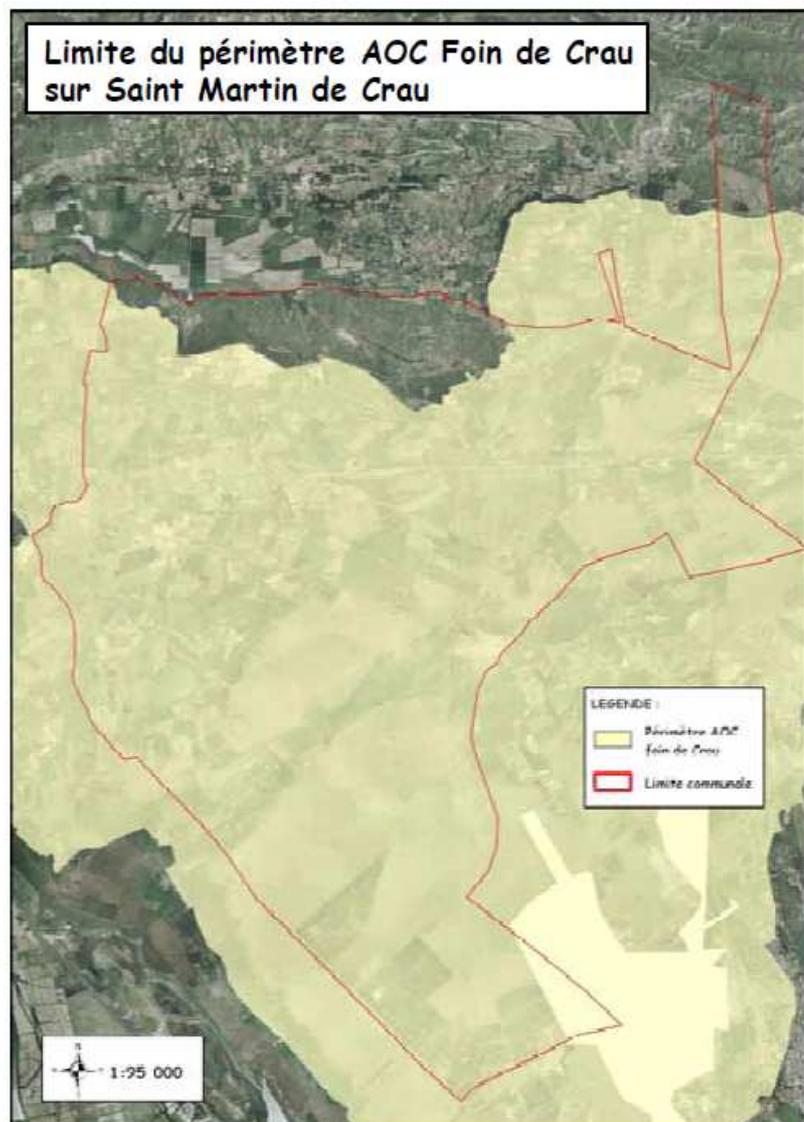
Saint Martin de Crau se distingue du reste du département, qui connaît une importante diminution du nombre d'exploitations (-43% entre 1988 et 2000) et une faible augmentation de la superficie fourragère (+10%) grâce au foin de Crau qui est un foin d'une qualité exceptionnelle. Il est depuis 1941 une appellation contrôlée et il a été déclaré Appellation d'Origine Contrôlée (AOC.) en mai 1997 pour garantir l'origine du produit et satisfaire aux exigences de la clientèle. Les producteurs sont regroupés depuis 1977 au sein d'une association régie par la loi du 1er juillet 1901 appelée "Comité du foin de Crau". Cette association a pour but de défendre les producteurs, d'organiser le marché du foin de Crau, de développer la consommation sur le plan national et international, de rechercher l'amélioration des méthodes de production. Ces objectifs sont réalisés au travers de conseil techniques aux producteurs, de la promotion de l'AOC, de l'organisation économique destinées à accroître les ventes et améliorer la production.

Ce foin répond à des caractéristiques botaniques précises, chaque coupe possède une flore caractéristique à forte valeurs alimentaires. Une opération Foin de Crau a été mise en place en 1996 avec des contraintes : irrigation par submersion tous les 10 jours pendant 8 mois (de mars à octobre), entretien des haies, pas d'utilisation d'engrais azotés, 3 coupes de foin, dernier regain pâturé, pas de retournement des prairies. Une prime annuelle est accordée à l'hectare.

Pour les foins voulant recevoir l'AOC, en plus des contraintes précédentes, l'apport d'azote est limité à 60 unités. Il est le seul foin à avoir obtenu une Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) et la seule AOC s'adressant à une production destinée à la nourriture animale.

Les prairies sont utilisées d'octobre à février par les éleveurs de moutons qui achètent aux exploitants leur quatrième coupe (regain).

L'exploitation des prés traverse depuis quelques années une crise qui rend l'avenir incertain. Il est à noter qu'il y a là trois enjeux majeurs pour la commune et pour la Crau en général :



Source : SIG Saint Martin de Crau

- La survie de l'élevage des moutons pour lesquels les prés sont le complément indispensable aux coussous, avec l'enjeu environnemental que cela suppose.
- L'alimentation de la nappe phréatique.
- La déstructuration du paysage de la Crau irriguée (disparition des haies, mutation agricole et augmentation des nuisances).

Le foin de Crau est vendu sur l'ensemble du territoire national et au niveau international, notamment pour les chevaux de courses vers des pays tels que l'Irlande, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Autriche, les Emirats du Golfe Persique, l'Arabie Saoudite et Hongkong ; mais aussi pour les bovins en Italie et en Suisse.

Le nombre d'exploitation des vergers 6 espèces (abricotiers, cerisiers, pêchers, pruniers, poiriers et pommiers) est passée de 17 à 20 entre 1988 et 2000 (soit + 17,6%) alors qu'elles ont diminué de 53,6% au niveau du département. La superficie des vergers a, quant à elle, été multiplié par 3 tandis qu'elle a diminué de 9,1% dans les Bouches-du-Rhône.

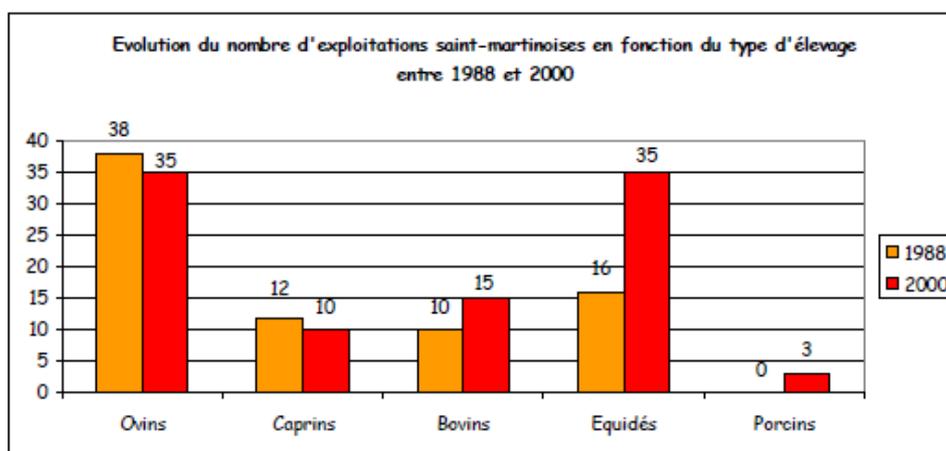
La superficie des cultures d'oliviers a augmenté de 158% depuis 1988 (+33% dans le département) et est passé de 17 à 19 exploitations.

Un projet d'aire géographique pour une future A.O.C. « Huile d'olive de Provence » a fait l'objet d'une enquête publique. La commune de Saint Martin de Crau est partiellement concernée par ce projet, pour les terrains agricoles se situant du côté des communes de Maussane et de Mouriès.

Les serres, abris hauts et exploitations de légumes ont vu leur nombre d'exploitations diminuer respectivement de 18,8% et 21,4%. Cependant la superficie agricole moyenne des exploitations a augmenté est passée de 112 ha à 120 ha pour les serres et abris hauts, tandis que celle des légumes frais a diminué de 35,3%.

Les salades occupent 107 ha de superficie (4% de la superficie départementale), les tomates et les courgettes ensuite. Une chute importante de la superficie développée de tomates, passée de 121 ha en 1988 à 43 ha en 2000 (soit de 8 à 4% de la production départementale, qui a connu également une diminution de superficie), soit une diminution de 65%. Occupant respectivement une dizaine d'hectares, les concombres sont en plein essor (+80% de superficie depuis 1988) mais les melons sont en perte de vitesse (-45% de superficie). Cette tendance existe depuis 1979.

Les élevages



Source : Agreste, DRAAF, Chambre d'Agriculture, Base Info Eco 13

L'élevage ovin est une activité séculaire et caractéristique de la Crau, comme en témoigne les armoiries de la commune où l'on peut y lire la devise «In pascuis fortuna», c'est à dire «la

fortune/la richesse dans le pâturage». Plusieurs fêtes ou foires sont organisées durant l'année autour de cette activité (foire de la transhumance...).

L'élevage du mouton est en effet une des principales activités de la commune. Le Mérinos d'Arles est le résultat du croisement de brebis locales avec des béliers mérinos espagnols au cours du XIXe siècle. Cette race a la réputation d'avoir la laine la plus fine de l'Hémisphère nord et est d'une grande rusticité. Il est basé sur un système d'élevage transhumant qui associe trois espaces complémentaires, selon le cycle annuel de la végétation les prairies irriguées, les parcours steppiques des coussouls et les alpages.

Cet élevage est le plus important de la région PACA, il concerne directement ou indirectement la plupart des agriculteurs de la commune et il a un enjeu environnemental fort : celui de la protection de la Crau et du coussou. Il est aussi un élément important du patrimoine culturel de la commune" (Plan municipal d'environnement).

L'effectif des ovins a augmenté de 86,6% depuis 1988 mais le nombre d'exploitations a diminué. Au niveau départemental, entre 1988 et 2000, la moitié des exploitations d'élevage ovin ont disparu bien que l'effectif ait légèrement augmenté (+8,7%). L'élevage ovin de Saint Martin de Crau correspond à environ 22,3% du cheptel départemental.

Le cheptel caprin a augmenté de 58,4% tandis qu'il a diminué de 16,3% dans l'ensemble des Bouches-du-Rhône. De même que le nombre de leurs exploitations est passé de 12 à 10 sur la Commune alors qu'il a baissé de 40,1% pour le département.

L'élevage bovin se compose de deux races :

- La race Camargue (raço de biou) pour la bovine et la viande (AOC Taureaux de Camargue). Elle porte une robe noire et des cornes en forme de lyre. Taureau petit et léger (1,20m pour 250 à 350 kg) taillé pour la course.

- La race Brava issue du croisement entre la race Camargue et celle des toros de lidia espagnol. Elle porte une robe souvent sombre, avec un cou puissant et des cornes longues en lyre tournées vers l'avant. De taille moyenne 1,25/1,3 m pour 300 à 500 kg. C'est une race taillée pour la corrida.

L'effectif des ovins a augmenté de 86,6% depuis 1988 mais le nombre d'exploitations a diminué. Au niveau départemental, entre 1988 et 2000, la moitié des exploitations d'élevage ovin a disparu bien que l'effectif ait légèrement augmenté (+8,7%). L'élevage ovin de Saint Martin de Crau correspond à environ 22,3% du cheptel départemental.

L'effectif de bovins a augmenté de moitié (+47,1%), de même que le nombre d'exploitations. Ce phénomène se retrouve au niveau départemental : les effectifs ont augmenté de 62,7% depuis 1988 mais le nombre d'exploitations a quant à lui diminué de 7,6%. Le cheptel par élevage a tendance à augmenter.

En 2000, 1759 bovins se répartissent dans 15 exploitations. Parmi celles-ci, on compte 711 vaches qui occupent 14 exploitations.

L'élevage équin est souvent associé aux manades de taureaux. Leur effectif et le nombre d'exploitations ont doublé au cours de cette dernière période. 3 élevages porcins se répartissent les 8 786 têtes en 2000 ce qui représentent 34,4% du cheptel départemental. 95% des porcins sont des porcs à l'engraissement, des verrats.

L'élevage porcins ayant diminué de moitié au nombre d'exploitation (- 55,1%) et au nombre de tête (-55,3%) au niveau du département.

Données générales

La commune de Saint Martin de Crau s'étend sur 214,9 km² (soit 21 490 ha). La surface agricole représente 13 365 ha, soit 43,6 % de la superficie totale de la commune, d'après le recensement général agricole (RGA) de 2010.

Le tableau ci-dessous ainsi que le développement qui suit fait état des données de 1988, 2000 et 2010.

	1988	2000	2010	Evolution 2000-2010	
Exploitations agricoles	203	163	170	↗	4,3 %
Travail dans les exploitations agricoles (en unité de travail annuel)	835	1350	517	↘	- 61,7%
Superficie agricole utilisée (en hectare)	11993	16431	13365	↘	-18,66%
Superficie en terres labourables (en hectare)	2569	1784	2478	↗	38,9%
Superficie en culture permanente (en hectare)	936	2612	2278	↘	-12,8%
Superficie toujours en herbe (en hectare)	8298	11907	8498	↘	-28,6%
Cheptels (en unité de gros bétails, tous aliments)	8561	12011	6729	↘	-44%

